

## ANNEXE 2 :

### Éléments de barème académique applicables pour la sélection des candidatures à un congé de formation professionnelle Année 2023-2024

Groupe	Libellé	Points	Observations
Tous les groupes (A, B, C)	Reliquat : Nombre de mois restants d'un congé de formation attribué précédemment	Prioritaire : 100 points	Demande au titre du même projet de formation d'un congé datant de moins de 4 ans (années 2019-2020-2021-2022)
	Ancienneté générale de service	1 point par année complète + 1/12 point par mois complet	AGS arrêtée au 31/08/2022
<b>Groupe A</b> Projets d'évolution professionnelle, projets personnels de mobilité interne ou externe y compris les préparations aux concours d'autres filières ou d'autres administrations	Cohérence du projet	Projet abouti prêt à être mis en œuvre : 20 points Projet cohérent en cours de construction : 10 points	Seuls les agents ayant bénéficié d'un entretien avec un conseiller RH de proximité pourront se voir attribuer ces points sur décision de la commission d'examen des dossiers
<b>Groupe B</b> Préparation d'un concours d'accès à des fonctions d'enseignement, d'éducation, de psychologie de l'éducation nationale ou de personnels d'inspection ou de direction	Ancienneté de la demande	2 points par an à partir de la deuxième demande dans la limite de 8 points	La demande doit être formulée au titre du même projet professionnel au cours des 4 dernières années (2019-2020-2021-2022)
	Expérience du concours	Candidat ayant été déclaré admissible depuis moins de 4 ans : 2 points par admissibilité dans la limite de 8 points	Le concours de l'année au titre de laquelle est demandé le congé ne sera pas pris en compte (ex : concours passé en 2023 pour un congé en 2023-2024)
		Candidat s'étant présenté au concours sans être admissible depuis moins de 4 ans : 1 point par présentation dans la limite de 4 points	Les candidats devront impérativement fournir les relevés de notes ou les attestations de présence aux épreuves
		Candidat ne s'étant jamais présenté au concours ou s'étant présenté depuis plus de 4 ans : 0 point	Les expériences du concours doivent concerner le même concours Années prises en compte : 2019-2020-2021-2022
Statut du candidat	Agent non-titulaire : 10 points		
<b>Groupe C</b> Préparation d'une thèse ou d'une habilitation à diriger des recherches	Avancement et contraintes de la thèse	Soutenance prévue au cours de l'année scolaire : 15 points Thèse nécessitant des déplacements incompatibles avec le service : 10 points	La date de soutenance ou l'obligation de déplacement devra être attestée par une lettre du directeur de thèse